



FORMATION  
ÉDUCATION

# SPECIAL Contractuels

## JUIN 2012

### CGT Educ'action Clermont-Ferrand

Maison du Peuple- place de la Liberté

63000 Clermont-Ferrand

Tel /Fax : 04.73.36.69.97

Mel : [ursencgt@free.fr](mailto:ursencgt@free.fr)

[http:// ursencgt.free.fr](http://ursencgt.free.fr)

## Affectation des personnels non-titulaires pour la rentrée 2012

Nous vous rappelons qu'il n'existe pas de commission d'affectation : les élus vont devoir aller chercher les informations au Rectorat à partir des informations que vous leur aurez données, et essayer d'avoir un groupe de travail « affectation des CDI » à la suite de celui d'affectation des TZR des 12 et 13 juillet 2012, **d'où l'importance cruciale de la fiche de suivi.**

**Les chefs d'établissements doivent porter un avis sur le réemploi à la rentrée 2012** : cet avis sera « réservé », « favorable » ou « défavorable », et sera complété par des "observations sur la manière de servir", obligatoires en cas d'avis défavorable.

### Les personnels doivent avoir connaissance de cet avis.

*Dans les établissements, nous avons à être vigilants sur ces avis, puisqu'un avis apparaissant comme défavorable conduit au non réemploi du collègue. Les collègues doivent intervenir rapidement auprès de la DPE du rectorat pour formuler leurs remarques et leurs recours éventuels. Nous les invitons à prendre contact avec le syndicat et ses élu-e-s. pour faire accompagner leurs demandes ou recours.*

*Pour les collègues anciennement maîtres-auxiliaires, les chefs d'établissement n'ont pas d'avis à formuler sur leur réemploi car le réemploi est assuré.*

Pour les enseignants, CPE et COP, les affectations vont commencer à partir du 15 juillet 2012 et se dérouler petit à petit tout au long de l'été puis des mois de septembre et octobre 2012.

Faites parvenir le double de vos demandes aux élu-e-s paritaires de la CGT Educ'action avec toutes les informations qui peuvent aider à vous défendre :

[ursencgt@free.fr](mailto:ursencgt@free.fr)

CGT Educ'action - Maison du Peuple - Place de la Liberté

63000 Clermont-Ferrand - 04 73 36 69 97 -

**DOSSIER SYNDICAL D'AFFECTATION**  
**des MA Garantis de réemploi**  
**Contractuels CDI ou CDD, Vacataires**

Syndiqué(e) CGT : oui  non :

**Situation à la rentrée 2012**

**MAGE**  **CDI**  **CDD**  **Vacataires**

(Mettre une croix dans la case correspondante)

**NOM** : ..... **Prénom** : .....

**Date de naissance** : ...../...../.....

**Adresse personnelle** : .....  
.....

**Ville** : ..... **Code Postal** : .....

**Téléphones** : {domicile : - - - - -  : - - - - - **E-mail** .....@.....

**Pour les contractuel(le)s et ex-MA**

Date d'embauche (du 1er contrat) : .....

Echelon obtenu au 01/09/11 (pour les MA Garantis) : .....

Ancienneté dans l'Éducation Nationale au 31/08/12 : .....

Discipline : ..... Code discipline : .....

**Pour les vacataires**

Nombre total de vacations 200h .....

**Affectation actuelle :**

Type d'établissement : .....  
(LPO, Lycée, LP, Collège, Segpa, EREA, etc. )

Nom de l'établissement : .....

Adresse : .....

**Situation familiale**

Autorité parentale unique : oui  non   
(veuf, divorcé, célibataire avec enfant(s))

Enfant handicapé : oui  non

Conjoint ou ascendant handicapé oui  non

Nombre d'enfants à charge : .....

**Situation particulière**

Avez-vous demandé à être éventuellement affecté(e) dans des établissements à contraintes particulières (ZEP, Violent, Sensible, Difficile) oui  non   
(voir liste de ces établissements sur circulaire rectorale)

Avez-vous demandé, en 1<sup>er</sup> voeu, le maintien dans votre établissement actuel oui  non

Votre Chef d'établissement a-t-il émis un avis favorable à votre renouvellement (CDD) : oui  non

Avez-vous été inspecté récemment ? oui  non  (merci de joindre le rapport)

Admissibilité à un ou plusieurs concours oui  non

**IMPORTANT et indispensable**

Avez-vous pris connaissance de l'avis du Chef d'établissement sur le réemploi ? :    oui  non

Avis du Chef d'établissement sur le réemploi (Réservé ? Favorable ? Défavorable ?) et sur la « manière de servir » :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Renseignements que vous jugerez utiles de porter à la connaissance des élu-e-s :  
si besoin, joindre un courrier ou photocopie(s)

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Pour vacataires et contractuel(le)s**

A la rentrée 2012, souhaitez-vous un poste de :

Contractuel : Oui  Non

Emploi Vacataire : Oui  Non

A temps Partiel: Quotité:.....

**Contractuel(le)s en CDD bientôt en CDI**

Quelle date prévisible selon vous ? .....

**MAGE et CONTRACTUELS CDI :**

Voeux formulés : N° d'ordre des voeux	Code voeu (ETB, COM, GEO, DPT, ZRE, etc.)	Type d'établissement	Libellé du voeu en clair
1			
2			
3			
4			
5			
7			
8			

Joindre impérativement une photocopie du dossier rectoral intitulé « **Fiche de voeux d'affectation** »

**CONTRACTUELS CDD et Vacataires**

<b>: Ordre des voeux départementaux exprimés</b>	<b>N°1 : ..... N°2 : ..... N°3 : ..... N°4: .....</b>
--	---

Joindre impérativement une photocopie du dossier rectoral intitulé « **Renouvellement de candidature** »

**Faites ce dossier afin que les élu(e)s CGT puissent l'étudier et le défendre. Rappelons que c'est l'administration qui prononce les affectations, les élu(e)s feront tout leur possible pour rectifier des décisions injustes mais leur rôle n'est que consultatif ...**

A la rentrée 2012, en dehors des MA garantis de réemploi et certains contractuels CDI, l'immense majorité des non-titulaires est embauchée ou renouvelée avec un statut de contractuel CDD, ou de vacataire (nous demandons toujours la suppression pure et simple des contrats de vacataire comme nous l'avait affirmé le MEN).

Un petit espoir est néanmoins possible avec l'apparition de concours réservés et professionnels dont les modalités ne sont pas définies pour 2013 et l'affectation à l'année pour les CDI avec affiliation à un établissement en cas d'absence de poste vacant (comme les TZR). Le CDI pourra avoir à remplir des tâches administratives à but pédagogique, aide au chef des travaux (recherche de stage) aide à la documentaliste, aide au soutien scolaire, accompagnement. Le contractuel CDI doit être à la disponibilité de son chef d'établissement, en cas de refus de cette disponibilité ou en cas de refus de faire des heures dans un établissement de l'académie, le contractuel risque de se voir licencier, même si la DRH a affirmé, lors du dernier CCP, que le licenciement n'était pas la politique de l'académie.

Jusqu'à présent, le rectorat affectait ces collègues non-titulaires sans passer par un véritable groupe de travail où siègent des représentants des personnels. A nos demandes répétées, il semblerait que cette année soient associés aux Groupe de « Travail affectation des TZR » nos camarades représentants des personnels « non titulaires » afin de terminer le groupe de travail du 13 juillet 2012 par un projet d'affectation des contractuels en CDI. Mais il est clair que ce ne sera qu'un projet et que le rectorat se donne le droit de modifier ces affectations (comme celles des TZR d'ailleurs) tout au long des vacances d'été. Une information nous sera communiquée fin août 2012, voire, début septembre pour faire un bilan.

C'est certes une avancée, mais elle est encore insuffisante et nous réclamons la totale transparence dans les mesures d'affectation.

Nous exigeons le réemploi de tous les non-titulaires à la rentrée 2012 ainsi que la mise en place d'un **véritable plan de titularisation** dans la fonction publique d'enseignement, **sans concours, sans condition de diplôme et de nationalité**, avec une période de formation adaptée. Nous exigeons l'arrêt du recrutement des personnels précaires et l'augmentation, en conséquence, des postes offerts aux concours.



Fiche de syndicalisation à remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite :  prendre contact  me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.) ..... Prénom .....

Adresse personnelle .....

Code postal ..... Ville.....

Tél. .... e-mail.....

Grade ou corps..... Discipline: .....

Etablissement.....

Code postal ..... Ville.....